

C'est pile l'heure de trier les piles !



Savez-vous qu'en moyenne, nous jetons 75 piles par foyer. Or une pile classique de type LR6(AA), format le plus répandu en France, contient entre autres du Zinc et du Manganèse.

Donc pour éviter que ces constituants ne se retrouvent dans l'eau, l'air ou le sol, parce que la pile aura été jetée n'importe comment après usage, il faut pouvoir la recycler.

Mais actuellement, **50% seulement** des piles usagées suivent la voie du recyclage en France (données 2017). **C'est trop peu !**

Pour améliorer la situation, le SYMTOMA et la Communauté de communes Piémont Cévenol ont décidé de compléter les équipements de collecte en mettant à la disposition de la mairie un outil de proximité : une borne (voir photo) où vous pourrez déposer à loisir vos piles et petites batteries usagées.

Elles seront alors certaines de suivre ensuite la voie du recyclage grâce au partenariat avec l'éco-organisme national COREPILE, chargé de valoriser toutes les catégories de piles, quelque soit leur format ou leurs composants.

Ainsi, une pile pourra « renaître » au travers d'objets divers tels qu'un élément de toiture, une partie de carrosserie de votre véhicule, ou via la fabrication d'une nouvelle pile.

La mairie = point de collecte des piles
Une bonne occasion pour vider les tiroirs de ses piles usagées.
Merci d'en prendre note !



Pour plus d'informations sur le recyclage des piles, rendez-vous sur
www.corepile.fr ou www.symtoma.org
(ou par téléphone : 04 66 77 98 29)